

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 55 (1914), p. 348-356

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1914__55__348_0

© Société de statistique de Paris, 1914, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

VII

BIBLIOGRAPHIE

Tableau politique de la France de l'Ouest sous la troisième République,
par André SIEGFRIED (1).

Dans cet ouvrage, l'auteur s'est proposé de constater qu'il existe une géographie politique. Il a pris comme matière de son étude les départements de l'Ouest (Normandie, Bretagne, Anjou, Vendée) et il y recherche les frontières électorales et les

(1) Un volume in-8 avec 102 cartes et croquis et une carte hors texte. Armand Colin, éditeur, 1914.

régions politiques : tel département, tel canton, ne réagit pas comme tel autre sous l'impression des événements et peut être caractérisé. Sans doute, l'observateur superficiel croit voir dans l'œuvre de la politique le résultat du hasard, d'un hasard diabolique quelquefois, mais il se trompe : « Dans l'ouragan électoral, le candidat... n'est pas beaucoup plus qu'un flotteur soulevé ou laissé par le flot et qui marque le niveau plutôt qu'il ne le détermine » (p. vi). Le but est donc de préciser cette impression et, sans se laisser égarer par un besoin de similitudes factices, d'en tirer le maximum de réalité qu'il comporte.

Pour atteindre ce résultat, les moyens suivants ont été mis en œuvre. L'établissement de cartes électorales par cantons, pour toutes les élections législatives depuis 1871, donnant en trois teintes la répartition des opinions politiques à une date donnée, est le travail de fond qui s'impose. Source : les procès verbaux dressés dans les préfectures et envoyés au ministère de l'Intérieur. Ce travail ne révélerait pas à lui seul l'existence d'une géographie politique, mais des coïncidences deviennent visibles par l'établissement de cartes donnant le régime de la propriété foncière et le mode de peuplement. Sources : classement des cotes foncières par catégories de contenance 1884 (contributions directes) et surtout les archives départementales; pour la population, la carte au 1/50000^e, les dénombremens et l'observation sur place. Pour ne laisser dans l'ombre aucun élément de comparaison ont été également dressées des cartes géologiques, des cartes de dialectes. Tel est le principe qui a présidé à ces recherches.

A ces moyens d'investigation documentaires s'ajoute une seconde série de documents consistant dans l'étude personnelle des électeurs et des élus. Cette seconde partie proprement littéraire est inséparable de la première, en éclaire les résultats. Il s'agit là surtout de caractériser nettement le noble, le prêtre, l'ouvrier, le bourgeois, de telle région ou de telle autre. On dira par exemple : « Le pays de Caux est l'expression la plus typique de la Haute-Normandie rurale, individualiste, conservatrice et méfiante » (p. 233).

Ainsi en possession de son objet et de sa méthode, M. André Siegfried a composé une œuvre nouvelle, solide, attrayante mais surtout, croyons-nous, parfaitement vraie. Il est tout à fait vrai de dire que la politique est comme inscrite dans le pays même, que les variations des électeurs et des élus ne se font ni au hasard ni en tout sens, qu'on peut en rendre compte et les caractériser. La conclusion, en ce qui concerne l'Ouest, est que nous nous trouvons en présence d'un pays de ferme résistance aux idées républicaines, non pas qu'il ne les accueille une fois faites ou ne les comprend, mais parce qu'il oppose un frein aux volontés du dehors; cette conclusion ressort de tout ce qui s'est manifesté d'individuel dans la manière propre de réagir de chacun des cantons soumis à l'examen; c'est la conclusion des faits eux-mêmes, de la terre elle-même soumis à l'habile interrogatoire qui a été institué.

Des deux ordres de documents mis en œuvre, le second, celui d'observation personnelle, intimement lié au premier, retiendra tout lecteur curieux de l'histoire et de la géographie; on y retrouve la précision d'un écrivain et d'un observateur; nous le mettons à part à regret pour ne donner qu'un aperçu du premier comme étant plus particulièrement du domaine de la statistique et faire un choix dans les nombreux graphiques et tableaux dressés au cours de l'ouvrage.

Les unités adoptées l'ont été après mûre réflexion et procèdent d'une décision appropriée au sujet. L'examen des partis politiques aboutit à la division en coalition de droite et coalition de gauche, après et avant 1902 (p. xxv). Par exemple, la coalition de droite à partir de 1902 comprend les partis suivants : royalistes, bonapartistes, nationalistes, droite catholique, progressistes de droite. D'autre part, les abstentionnistes sont soigneusement indiqués. De cette manière, il devient possible de dire que, dans une élection, tant pour cent des voix représentait la droite, la gauche, les abstentions; la comparaison des élections successives se fait aisément et l'on obtient des graphiques de l'évolution des partis par département, par exemple (p. 61) évolution des partis dans le département de la Sarthe; la gauche passe de 42 à 44 % de 1876 à 1910, la droite de 38 à 35, les abstentions de 18 à 21. Il y a un maximum

de 53 pour la gauche en 1898 correspondant à un minimum de 24 pour la droite. La gauche domine en 1876, 1881, 1893, 1898, 1906 et 1910. Il ne reste plus qu'à chercher dans l'histoire les faits qui ont motivé ces écarts et il n'est pas malaisé de les trouver. On arrive de cette manière à préciser une notion nouvelle, celle des périodes de tension et des périodes de lutte, notion que le bon sens indiquait avant que la statistique s'y adjoignit. Cette précision est importante parce que par elle on arrive tout justement à fixer l'état normal de la région envisagée au point de vue politique, état auquel elle tend à revenir lorsque les causes de lutte ont cessé d'agir; n'oublions pas que c'est cette recherche de l'état naturel politique qui a motivé l'ouvrage lui-même; la notion des périodes de tension et de calme est donc essentielle; le choix de ces dates n'est d'ailleurs pas arbitraire : le simple bon sens les indique. Quant au choix de l'élection législative plutôt que municipale ou cantonale comme particulièrement significative, il est tout indiqué. Les votes des électeurs une fois enregistrés, reste à connaître comment ont voté les élus. On aura par exemple pour les Côtes-du-Nord (p. 527) un tableau à double entrée indiquant par pour, contre, absent et abstention comment les 9 élus se sont prononcés dans 10 votes significatifs; il y eut par exemple 3 pour, 5 contre et 1 abstention et par conséquent vote d'ensemble contre, dans le scrutin du 28 juin 1901 qui adopta la loi sur les associations. Le choix des votes significatifs n'est pas pour embarrasser un historien d'expérience. Les définitions qui concernent la concentration ou la dispersion des habitations ne soulèvent aucune difficulté; quant à celle de la grande propriété, de la moyenne et de la petite (1 à 10, 10 à 40, au-dessus de 40 hectares), elle ne s'écarte pas de celle que l'on emploie habituellement. On peut donc dire de ces définitions que si elles comportent des décisions nécessaires, celles-ci ont été prises en conformité avec les exigences spéciales de la matière.

L'usage des documents après fixation des définitions permet de dresser un nombre considérable de graphiques rendant possible toute espèce de comparaisons. Citons comme exemple les graphiques cantonaux de la répartition de la propriété foncière; les mêmes graphiques dressés par arrondissement; par exemple pour l'arrondissement de Domfront les taux sont respectivement pour la grande, la moyenne et la petite propriété de 49, 32 et 19 %, et dans l'arrondissement de Vire de 53, de 32 et de 15 %. Citons également tous les graphiques cantonaux des pourcentages des voix de la coalition de droite, de gauche et des abstentions. Pour le canton de Saint-André-de-l'Eure ces proportions ont été de 62, 24 et 14 % en 1877, de 50, 26 et 24 % en 1885, de 62, 21 et 17 % en 1906.

A côté de ces exemples, il convient de citer immédiatement ceux où les conclusions s'inscrivent d'elles-mêmes dans les tableaux. Il en est ainsi dans la carte politique (par communes) du nord du Cotentin aux élections législatives de 1885. Ce département semble entièrement divisé en deux parties dont l'une donne une majorité à la droite et l'autre à la gauche. De même la carte n° 36 (p. 139) intitulée : *Contraste politique des communes côtières et des communes de l'intérieur dans le département du Morbihan*, les communes de l'intérieur ayant toujours donné une majorité à la droite, celles de la côte à la gauche; une zone intermédiaire est composée de communes anciennement réactionnaires devenues républicaines. Du même ordre sont les relevés du nombre de filles élèves des écoles libres; la figure 66 (transition politique de la Beauce à la Basse-Normandie) indique trois régions nettement délimitées, la première radicale, la seconde de transition, la troisième d'esprit bonapartiste.

Là où les comparaisons prennent un caractère plus personnel sans cesser de reposer sur les faits, c'est lorsqu'il s'agit de comparer le régime politique et le régime foncier. Il ne semble pas douteux que la superposition des graphiques de la propriété foncière et du tempérament politique donne lieu à des constatations du plus grand intérêt, comme le montre la figure 19 pour le département de Maine-et-Loire; il est à peine besoin d'indiquer dans quel sens politique se sent porté le petit propriétaire individualiste; pour le département de la Sarthe, les graphiques de la propriété foncière et du tempérament politique sont d'une grande analogie et appellent des comparaisons

nécessaires. Le nombre des propriétaires rapporté au nombre total d'habitants a pu, pour le pays de Bray, donner lieu à des constatations intéressantes.

Plus particulières encore sont les conclusions légitimes qui peuvent se tirer de la comparaison de plusieurs graphiques entre eux. Dans la monographie du canton de Talmont (Vendée) il a été possible de superposer les quatre graphiques de la géologie, du mode de peuplement, de la propriété foncière, de la politique. Dans ce cas, si telle commune vote toujours à droite, telle autre toujours à gauche, le hasard y est pour peu de chose et la personnalité du candidat pour peu de chose également. Ce sont des comparaisons qui sont légitimement tirées des graphiques et qu'un observateur quelconque en eût tirées au premier examen.

Il faut indiquer ici que des comparaisons plus subtiles encore étaient réservées à l'observation personnelle de l'auteur. « Si j'ai tenu à délimiter avec soin (la) culture de la vigne, dit-il (p. 81), c'est parce qu'elle dessine (dans la Loire-Inférieure) plus nettement qu'à Saumur, une région politique... cette région doit à la vigne une atmosphère démocratique. Les châteaux y sont rares, les nobles peu nombreux; la petite propriété y régné : elle couvre, à Clisson, 55 % de la surface, contre 27 % à la moyenne et 18 % seulement à la grande... A partir des cantons d'Aigrefeuille et de Bouaye vers l'ouest, la vigne cesse d'être la principale culture. Voici la grande propriété qui reparait : elle couvre à Legé 42 % de la surface, contre 26 % et 32 % à la moyenne et à la petite... L'atmosphère sociale et politique change en même temps. »

Les procédés qui convenaient à la description de vastes régions étaient-ils appropriés aux villes? L'affirmative paraît raisonnable comme le montre l'étude de la ville de Rouen où la topographie a joué un rôle dans certains quartiers pour la fixité des votes. La ville de Nantes ainsi étudiée donne lieu à des remarques intéressantes qui permettent de la rattacher à la vallée de la Loire bien plus qu'à la Bretagne dont elle fait partie nominale.

Il se forme en effet, à étudier de près ces documents, une notion réelle de la Bretagne, de la Normandie, différente des notions superficielles, différente même d'elle-même avec les années et qui permet de dire avec certitude ce qu'est telle partie de ces provinces, ce qu'elle promet d'être. Par une transition insensible, l'œuvre personnelle de l'auteur se rattache aux faits dont elle sort et dont elle est inséparable; « Les pays de structure démocratique » est un chapitre qui ne pouvait trouver naissance que sous sa plume.

L'étude de la Bretagne comprend trois parties : la Bretagne continentale, le pays gallo, la Bretagne bretonnante subdivisée elle-même en deux régions, celle où le régime féodal subsiste et celle où il a disparu. Parmi ces derniers pays, « une démocratie modérée en évolution » est le titre qui s'applique à la Cornouaille; « une démocratie radicale » est le qualificatif de la montagne d'Arrée. Le Léon s'intitule : « une démocratie cléricale ». Le mouvement républicain qui se manifeste dans la Bretagne bretonnante ne serait pas nouveau mais une renaissance d'une tendance ancienne. Finalement l'avenir de la Bretagne dans le mouvement démocratique contemporain semble obscur parce qu'aucun frein ne se fait encore sentir pour maîtriser ces tendances instinctives des Bretons.

Tout autre est le tableau que nous offre la Normandie. L'étude en est divisée en haute et basse Normandie, chacune de ces régions caractérisée à part. Les principales crises qu'a traversées la République trouvent la Normandie réagissant toujours de la même manière : elle subit la transformation, l'accepte, sans y coopérer. Pour M. André Siegfried, les Normands sont de vrais Anglais; ils restent « en marge de l'activité politique centrale » (p. 356). L'avenir de la Normandie se prévoit d'après son passé; dans les transformations qui s'annoncent elle sera le refuge de la réaction ou de l'esprit d'ordre et la dernière conquête des théoriciens, l'esprit théorique étant en contradiction avec l'instinct normand.

Ce travail aurait pu s'arrêter là, mais l'auteur a ajouté encore un étage à son édifice, une vue d'ensemble des départements de l'Ouest où il donne ses conclusions sur le rôle de l'Ouest dans l'économie générale de la nation, les divers facteurs de l'opinion politique; il arrive à limiter strictement le rôle et le pouvoir du Gouvernement sur

la région; il y arrive par les mêmes procédés d'étude dont il s'est servi dans les parties précédentes; il n'a donc pas à prouver, il n'a, semble-t-il, qu'à constater le résultat d'observations heureusement conduites. Le livre III de cette dernière partie étudie chaque parti politique pris isolément avec son rôle dans l'Ouest, ses moyens d'action, son histoire au cours de la troisième République et surtout la nature de ses moyens d'action possibles qui découlent naturellement des observations faites sur le pays et ses habitants.

Tel qu'il se présente avec une base statistique étendue et détaillée et les observations personnelles qui vont en s'échelonnant du pays même aux idées qui y ont pris naissance, en ne laissant à l'invention que son rôle, celui de limiter les enquêtes aux choses nécessaires et d'établir les définitions, cet ouvrage est appelé à susciter des imitateurs en particulier à l'étranger où le terrain politique, souvent moins chargé d'histoire, peut se prêter à des observations plus faciles à faire, où les documents, par contre, n'ont pas la précision des nôtres. Pour l'histoire politique contemporaine c'est une orientation nouvelle commencée sous les auspices d'une œuvre pénétrante; pour la statistique politique c'est une contribution et une interprétation également significatives.

Pierre NEYMARCK.

* * *

Que doit-on faire de son argent ? par Alfred NEYMARCK (1).

M. Alfred Neymarck, qui s'est acquis une réputation universelle par la statistique des valeurs mobilières et qui ne se contente pas d'étudier celles-ci au point de vue quantitatif, a condensé dans un petit volume une masse imposante de renseignements sur l'art de juger la qualité des titres et de traiter les opérations de finances privées. Ce manuel substantiel est appelé à rendre de réels services dans la pratique.

Il débute par des remarques toujours justes et d'actualité malheureusement, sur l'insuffisante éducation financière du public : sur ce point, l'ignorance est générale, aussi bien dans les milieux cultivés par ailleurs que chez les épargnants les plus étrangers à toute science. Si une amélioration commence à se manifester, elle est encore bien lente : on peut se demander si elle suffira jamais, vu l'inaptitude de certains esprits à l'observation positive. M. Neymarck voudrait que, faute de mieux, un rudiment d'instruction financière fût offert au public dès l'école, tout au moins dès l'école secondaire et non pas seulement lors du passage par l'Université. Combien de temps celle-ci même n'est-elle pas restée fermée à l'Économie politique; et là où un enseignement financier est donné, combien n'est-il pas encore mal réparti et inefficace? Il y aurait, comme le dit M. Neymarck, un intérêt national à ce que tous les Français, — et l'on peut ajouter : toutes les Françaises, — fussent munis de ces notions élémentaires qui peuvent être acquises en quelques heures. Nous nous demandons toutefois où l'on recruterait les maîtres capables de donner un tel enseignement. Si les économistes dignes de ce nom sont d'accord pour formuler certains préceptes de l'art de gérer sa fortune, la divergence d'opinion persiste sur beaucoup d'autres points : l'hygiène du capital est encore plus discutée que celle du corps humain. Quoiqu'il en soit de ce domaine du doute, il existe à côté de lui bien des données expérimentales, enregistrées notamment par la statistique et bien des principes juridiques ou économiques dont la connaissance est toujours salutaire et solidement fondée. C'est à ces principes que M. Neymarck a consacré toute la première partie de son livre.

Au sujet de l'importance des valeurs mobilières et du rôle social de l'épargne, M. Alfred Neymarck rappelle quelques-uns des chiffres les plus saillants qui sont contenus dans son rapport au Congrès de l'Institut international de statistique; ils suffisent à montrer quelle place les capitaux de certains pays et du nôtre en particulier occupent dans la richesse mobilière du monde.

(1) 1 vol. in-16 de 513 pages, Marchal et Godde. Prix : 4 fr.

Puis il rappelle de quelles manières peuvent se placer les capitaux mobiliers, et cela sans oublier les modalités les plus modestes, telles que les versements aux caisses d'épargne ou à la Caisse des Retraites pour la vieillesse. Les placements en valeurs émises par les sociétés par actions ou par les États, provinces et villes, sont naturellement celles auxquelles il a consacré la majeure partie de son ouvrage. Il a résumé avec une précision juridique toutes les notions les plus utiles au grand public, concernant les sociétés par actions, leur constitution, leurs appels de fonds et leur fonctionnement; les diverses catégories de valeurs mobilières et les opérations qui se traitent sur celles-ci. Peu d'auteurs ont su exposer avec une pareille clarté le mécanisme élémentaire des opérations de Bourse. M. Alfred Neymarck ne manque pas de signaler le grand danger que beaucoup d'entre elles font courir aux capitalistes inexpérimentés, surtout à ceux qui font exécuter leurs ordres par des intermédiaires choisis à la légère. Cette réserve l'amène à étudier les banques et leurs principales fonctions au point de vue des emplois de capitaux que font couramment les particuliers.

Dans une seconde partie, M. Alfred Neymarck s'est complu à tracer le portrait d'un personnage qu'il connaît tout spécialement : le rentier. Il lui donne des conseils, lui indiquant, entre autres choses, les principes généraux de la division des placements et des risques, division qu'il recommande de faire à deux points de vue : celui des natures de valeurs et celui de la situation géographique. Au sujet des placements étrangers, il met ses lecteurs en garde contre les difficultés et dangers que présenteraient pour eux, — il faut entendre : pour un très grand nombre et probablement la plupart d'entre eux, — les opérations en lointain pays. Il insiste à cette occasion sur l'imprudence des personnes peu renseignées qui se laissent séduire par des combinaisons plus ou moins destinées à la fraude fiscale, telle que celle des comptes-joints. L'ouvrage se termine par des conseils pratiques concernant la garde des titres et par un très clair résumé.

E. B. D.

* *

Enquête sur l'industrie encouragée par l'État en 1909. Rapport et documents présentés par la Direction générale de la Statistique du Royaume de Bulgarie. (texte français) (1).

Le Gouvernement bulgare, soucieux de développer toutes les forces nationales et d'abord de les connaître, avait prescrit dans la première partie de l'année 1910, au Directeur général de la Statistique, d'effectuer une enquête sur les industries du pays encouragées par l'État. Comme le fait observer dans son rapport le directeur général, M. Kiril G. Popoff, il eût été plus normal et plus intéressant d'étudier l'ensemble des industries bulgares, même non protégées; mais la tâche eût été presque impossible, tant à cause de l'état économique général d'un pays où la division du travail et la différenciation des industries est encore peu avancée qu'en raison de l'insuffisant outillage destiné aux recherches. Fort sagement, puisque l'étude des industries encouragées par l'État ne pouvait plus être ajournée en 1910, l'enquête a été limitée à ces industries et la Direction générale de la Statistique s'est hardiment mise à l'œuvre avec les ressources dont elle disposait, notamment avec les inspecteurs de l'industrie et du travail près le ministère du Commerce, au nombre de 8, aidés par 23 employés de la Direction générale de la Statistique. La nécessité de confier à ces derniers seuls le dépouillement des données et la rédaction des monographies a retardé jusqu'au mois de janvier 1912 la publication définitive de l'enquête dont les résultats préliminaires étaient prêts déjà à la fin de 1910. Ce travail, vigoureusement mené, a eu deux effets appréciables : il a produit un livre instructif, non seulement pour les autorités bulgares, mais encore pour tous les économistes, sociologues, géographes et statisticiens; en second lieu, il a constitué et exercé une école d'enquêteurs et préparé un milieu où pourra s'élaborer plus largement dans l'avenir l'étude économique de la Bulgarie.

(1) Sophia, impr. de l'État, 1913, 1 vol. de 293 pages. Prix : 6 fr.

L'enquête est précédée d'un long et intéressant avant-propos expliquant comment et à quelle occasion elle a été faite et rappelant en particulier les textes des lois destinées à encourager l'industrie bulgare. Quant au corps de l'ouvrage, il se divise en deux parties :

1^o Un exposé analytique de la situation des industries encouragées par l'État en 1909;

2^o Des tableaux annexes.

L'exposé analytique indique d'abord comment se divisent et se répartissent les industries (rangées en 10 groupes, savoir : mines et carrières, métaux, céramique, industries chimiques, industries alimentaires, industries textiles, industries du bois, peausserie, industries du papier, production de l'énergie électrique), puis viennent onze chapitres dans chacun desquels l'ensemble des industries encouragées est étudié à un certain point de vue. Les points de vue sont les suivants : mode d'exploitation (par une personne, une société en nom collectif, une société « commanditaire », une société « actionnaire », l'État), années de fondation, intensité du travail, (saison, journées de travail, durée du travail), capital fixe employé, capital assuré, bâtiments, force motrice, personnel ouvrier et salaires, matières premières employées, combustible consommé, production annuelle. Pour chaque modalité, un tableau à double entrée indique combien il y avait d'industries de chaque groupe auxquelles cette modalité appartenait.

Les tableaux annexes de la deuxième partie exposent sous une forme plus détaillée et purement numérique les éléments analysés. Ces tableaux sont d'une extrême clarté. La plupart d'entre eux se rapportent aux ouvriers et au salaire. Parmi les autres, il convient de signaler ceux qui se rapportent à la répartition des établissements par départements et d'après les années de leur fondation (on y trouve un aperçu du progrès industriel de la Bulgarie, dont une carte de géographie industrielle se trouve à la fin du volume), à la répartition des établissements d'après le nombre de journées de travail, au chômage, au capital fixe placé (avec division en terrains, constructions, machines), au capital assuré et à la force motrice.

Il est à souhaiter que cette enquête, qui fait le plus grand honneur à la Direction générale de la Statistique bulgare, puisse être reprise sur tous les territoires de la Bulgarie agrandie et que les lacunes qui n'ont pu être évitées pour un début, soient alors comblées en même temps que le classement des matières se perfectionnera.

E. B. D.

VIII

AVIS DE MISE EN VENTE DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE A L'OCCASION DE SON CINQUANTAIRE

Nous rappelons que la Société a publié, à l'occasion de son Cinquantième et de la réunion de la XII^e session de l'Institut international de Statistique, un ouvrage intitulé :

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE — NOTES SUR PARIS

Cet ouvrage, dont il a été rendu compte dans le Journal de la Société (numéro d'août 1909, page 281), a été adressé par la poste le 2 août à tous les membres de la Société.

Il est mis en vente, au prix de 5 francs, à la LIBRAIRIE BERGER-LEVRAULT, 5-7, rue des Beaux-Arts, à Paris.

Le numéro exceptionnel du Journal (août 1909), consacré presque entièrement au compte rendu du Cinquantième de la Société et composé de 156 pages, est également mis en vente à la même librairie, au prix de 3 francs l'exemplaire.

IX

Avis relatif au Concours

POUR LE

PRIX ÉMILE MERCET

CONCOURS DE 1913-1915

Note explicative

M. Émile MERCET, ancien président de la Société, président du Conseil d'administration du Comptoir national d'Escompte de Paris, décédé le 18 juillet 1908, a légué à la Société de Statistique de Paris une somme destinée à fonder un prix triennal qui devra être attribué au meilleur mémoire sur une question mise au concours.

Ce prix consiste en une médaille d'or de 300 francs et une somme de 500 francs en espèces.

Le Conseil d'administration de la Société a décidé de mettre au concours la question suivante :

**Étude sur les variations comparées, depuis 1850,
du loyer des capitaux placés
soit en rentes et obligations, soit en escompte, pensions, reports,
et prêts sur titres.**

Rechercher notamment sous l'influence de quelles causes se sont produites ces variations soit en France, soit à l'étranger.

Pour être admis à concourir, il n'est pas nécessaire de faire partie de la Société. Les membres de la Société qui feront partie du Conseil en 1915 sont seuls exclus du concours.

Les mémoires des concurrents devront être adressés, avant le 30 juin 1915, à M. BARRIOL, secrétaire général de la Société, 88, rue Saint-Lazare, à Paris (IX^e).

Ils devront être sous pli cacheté, ne portant d'autre indication *extérieure* que l'adresse du destinataire; ils seront soit remis directement, auquel cas il sera délivré un reçu, soit transmis par la poste comme envoi recommandé.

Le pli cacheté devra renfermer :

1^o Le mémoire *non signé*, mais portant une *devise*;

2^o Une enveloppe cachetée, portant, d'une manière visible, la même *devise* que le mémoire et renfermant un avis d'envoi, signé du nom du concurrent et indiquant son adresse complète.

Les mémoires devront être écrits en langue française, très lisiblement sur recto, et, si possible, à la machine à écrire et en double exemplaire; ils resteront la propriété de la Société qui se réserve expressément le droit de les publier en tout ou en partie.

X

LISTE DES DOCUMENTS PRÉSENTÉS DANS LA SÉANCE DU 17 JUIN 1914

ORIGINE ET NATURE des DOCUMENTS	INDICES de CLASSEMENT dans la Bibliothèque	ORIGINE ET NATURE des DOCUMENTS	INDICES de CLASSEMENT dans la Bibliothèque
<p>DOCUMENTS OFFICIELS</p> <p>Allemagne (Empire d') ROYAUME DE WURTEMBERG</p> <p><i>Service central pour la Statistique territoriale.</i> — Annuaire wurtembergeois de statistique et de géographie, année 1913, 3 tomes</p> <p>Australie (Confédération des États d') <i>Bureau confédéral du Recensement et de Statistique (Melbourne).</i> — Résumés statistiques sur la production de la Confédération, de 1903 à 1912 — Résumés statistiques sur les transports et les communications de 1903 à 1913</p> <p>États-Unis d'Amérique</p> <p>DÉPARTEMENT DU TRAVAIL. — <i>Bureau des travaux statistiques.</i> — Bulletin n° 130. — Les prix du blé et de la farine des fermiers aux consommateurs, 1914.</p> <p>France</p> <p>MINISTÈRE DES FINANCES. — <i>Administration des Monnaies et Médailles.</i> — Rapport pour l'année 1913.</p> <p>MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS. — <i>Comité des travaux historiques et scientifiques.</i> — Comptes rendus du Congrès des Sociétés savantes (section des Sciences) tenu à Grenoble en 1913.</p> <p>Hongrie (Royaume de)</p> <p><i>Office central de Statistique du Royaume de Hongrie.</i> — Le commerce extérieur en 1912 — Le mouvement de la navigation et des marchandises à Fiume en 1911. — Le développement de l'instruction primaire en 1913, — Effectif des animaux d'après la situation au 28 février 1911. — Le mouvement de la population par communes de 1901 à 1910</p> <p>Italie</p> <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUS-</p>	<p>Aw^{a1} 13 1-111</p> <p>As^{a2a} 03-12</p> <p>As^{a2a} 03-13</p> <p>EU^{c4} 14</p> <p>F^{a1} 13</p> <p>Fgn^{a2c} 13</p> <p>Hg^{a2} 12</p> <p>Hg^{a10} 11</p> <p>Hg^{a12} 13</p> <p>Hg^{a13} 11</p> <p>Hg^{a14} 01-10</p>	<p>TRIC ET DU COMMERCE. — <i>Office du Travail.</i> — Statistique des grèves pendant l'année 1912 — Travaux du Conseil supérieur du Travail pendant la XX^e session de juin 1913</p> <p>Suède</p> <p>DÉPARTEMENT CIVIL. — <i>Bureau central de Statistique.</i> — Population des communes, districts et divisions administratives au 31 décembre 1913 — Assistance publique et finances des communes pour 1913 — Annuaire statistique de la Suède, 1^{re} année 1914. — <i>Collège du Commerce.</i> — La navigation en 1912. — <i>Direction des Ponts et Chaussées.</i> — Routes et canaux en 1911 et 1912.</p> <p>DÉPARTEMENT DES CULTES ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Rapport sur les écoles primaires pour l'année 1911</p> <p>Suisse</p> <p>Ville de Zurich</p> <p><i>Bureau Statistique.</i> — Ergebnisse der Schulärztlichen Tätigkeit in der Stadt Zurich 1894 à 1912.</p> <p>Uruguay (République orientale de 1^o)</p> <p><i>Direction générale de statistique.</i> — Annuaire statistique, années 1909-1910, tome I</p> <p>DOCUMENTS PRIVÉS</p> <p>ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES. — Compte rendu de la 42^e session (notes et mémoires) de Tunis, 1913 (Paris, 1914)</p> <p>HANRA (Gabriel). — La cité ouvrière de Mancieulles (bassin de Briey) (Voir « Musée social », n° 382) Paris, 1914.</p> <p>MUSÉE SOCIAL. — La cité ouvrière de Mancieulles (bassin de Briey), par M. Gabriel Hanra (Paris, 1914).</p> <p>Voir la liste des autres « Publications périodiques non officielles », p. 44 à 48, numéro de janvier 1914.</p>	<p>Ind7 12</p> <p>Ind9 13 b</p> <p>SAn2b 13</p> <p>SAn7 12</p> <p>SAn22 14</p> <p>SAb3 12</p> <p>SAct1 11-12</p> <p>Sola 11</p> <p>Suzu^{a10} 94-12</p> <p>Uan^{a2} 09-10 a</p> <p>π^a 75</p> <p>π^b 52</p> <p>π^m 382</p>

Le Gérant : R. STEINHEIL